

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 163

23 janvier 2013

SOMMAIRE

Consilia De Enrico Seccomandi et Fils ...	7824	Progress Management and Communica- tion Luxembourg	7782
Ha Ka Holding S.A.	7781	Project Investment S.à.r.l.	7782
Harvest Clo II S.A.	7780	RBC Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	7811
HBL Luxembourg Holdings S.à r.l.	7781	RCG International Opportunities S. à r. l.	7787
HDL SA	7781	Recycle Fuel Technologies Europe S.à r.l.	7781
Hornton S.à r.l.	7817	Recycle Fuel Technologies Plastics S.à r.l.	7782
Immobilière Green Park S.A.	7779	REGAIN S.A., société de gestion de patri- moine familial	7787
Immo Première S.à r.l.	7781	REGLER Luxembourg S.A.	7787
International Paper Holdings (Luxem- bourg) S.à r.l.	7816	Researches and International Communica- tions S.A.	7787
International Paper Investments (Luxem- bourg) S.à r.l.	7820	Rostrum S.à r.l.	7803
Ironisle Technologies Holdings S.A.	7780	Spanworx S.A.	7787
Ironisle Technologies Holdings S.A.	7780	Surac Aktiengesellschaft	7783
I.S.H. Finance S.A.	7814	Symbols S.A.	7786
Ivory Holding S.A. SPF	7780	Tarn Holding S.A.	7784
Jacky S.A.	7779	Tasa Finance Lux S.à.r.l.	7784
Jamendo S.A.	7779	Tax S. Arts S.à r.l.	7784
James & Associates S.A.	7779	TEAM Investments S.A.	7784
JC Partners & Associés	7778	The Consultancy S.A.	7786
Jean Dubois S.à r.l.	7779	Tierra del Fuego S.à.r.l.	7784
J.M.O. Consultancy BV S.à r.l.	7780	T.I.L. Trans Ideal Lux S.à r.l.	7786
Jomeline Strategies S.A.	7778	Trafalgar Capital Specialized Investment Fund	7822
Jomeline Strategies S.A.	7778	Trends Investments S.A.	7786
JPJ Investissements S.A.	7799	UBS (Lux) Structured Sicav	7785
JVH S.à r.l.	7778	Union Consulting S.A.	7785
K-Constructions Sàrl	7778	United Services S.A.	7786
LSRC III S.à r.l.	7788	Urban Group S.A.	7785
Madas Finance S.A.	7823	Usiminas International S.à r.l.	7785
Pierra Menta Holding S.A.	7783	V.D.L. Développement S.A.	7785
Planigest S.A.	7783		
Point de Vue s.à r.l.	7783		
Pol Winandy et Cie S.à r.l.	7783		
Poseidon Consulting S.à r.l.	7782		
Primphoto S.à.r.l.	7782		

Jomeline Strategies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 143.320.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166910/10.

(120220356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Jomeline Strategies S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 143.320.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166911/10.

(120220357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

JVH S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 107.329.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société**Un gérant*

Référence de publication: 2012166913/11.

(120219997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

K-Constructions Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 52, Esplanade de la Moselle.
R.C.S. Luxembourg B 145.697.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166915/10.

(120220847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

JC Partners & Associés, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 154.322.

Date de clôture des comptes annuels 31/12/2011 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DERENBACH, le 19/12/2012.

FRL SA

Signature

Référence de publication: 2012166907/13.

(120219783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

James & Associates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 80.820.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166906/10.

(120220053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Jamendo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 104.301.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166905/10.

(120220851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Jean Dubois S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9190 Vichten, 50, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 57.693.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JEAN DUBOIS

Le gérant

Référence de publication: 2012166909/11.

(120220683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Jacky S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.
R.C.S. Luxembourg B 99.566.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JACKY S.A.

Référence de publication: 2012166904/10.

(120220400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Immobilière Green Park S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7374 Helmdange, 140, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 118.804.

EXTRAIT

Suite au courrier reçu en date du 06 décembre 2012, il en résulte la démission avec effet immédiat de l'Administrateur suivant:

- La société THUBOCO SPRL, représenté par Monsieur Olivier THUYSBAERT, avec siège social au 15, Square des Nations, B-1000 Bruxelles (Belgique).

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012166861/13.

(120219695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Ironisle Technologies Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 123.269.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166897/10.

(120220888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Ironisle Technologies Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 123.269.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166898/10.

(120220889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

J.M.O. Consultancy BV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 157.128.

Les Comptes Annuels au 31 December, 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2012.

Pour la Société

Référence de publication: 2012166902/11.

(120219846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Ivory Holding S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 82.995.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166901/10.

(120220358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Harvest Clo II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 106.360.

Les comptes annuels au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 Décembre 2012.

TMF Luxembourg S.A.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2012166828/13.

(120220582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Ha Ka Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 51, rue Haute.
R.C.S. Luxembourg B 64.040.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166824/10.

(120220499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

HBL Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 16, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 143.579.

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166831/10.

(120220701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

HDL SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 81.385.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166832/10.

(120219872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Immo Première S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 66, rue de Hollerich.
R.C.S. Luxembourg B 122.011.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166857/10.

(120221077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Recycle Fuel Technologies Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 19-25, rue des Capucins.
R.C.S. Luxembourg B 136.673.

EXTRAIT

Les comptes annuels de la société du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012167157/14.

(120220955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Recycle Fuel Technologies Plastics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 19-25, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 138.921.

—
EXTRAIT

Les comptes annuels de la société du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012167158/14.

(120220959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Poseidon Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 142.523.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012167146/10.

(120220997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Primphoto S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette, 42, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 58.424.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Référence de publication: 2012167148/10.

(120221086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Progress Management and Communication Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8311 Capellen, 111, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 33.205.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 19/12/2012.

Référence de publication: 2012167150/10.

(120220234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Project Investment S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 111.435.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012167151/10.

(120220848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Point de Vue s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7560 Mersch, Centre Marisca.

R.C.S. Luxembourg B 99.962.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Windhof, le 18/12/2012.

Référence de publication: 2012167144/10.

(120220229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Pol Winandy et Cie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 106A, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 97.758.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012167145/10.

(120220846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Planigest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 158, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 140.544.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2012167140/10.

(120220387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Pierra Menta Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 77.672.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012167138/10.

(120220354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Surac Aktiengesellschaft, Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 76.930.

Il résulte de la lettre de démission émise le 14 décembre 2012 que Madame Angela Ferraro a démissionné de son mandat d'administrateur de la société SURAC AKTIENGESELLSCHAFT, domiciliée 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B-76.930.

Cette démission est avec effet immédiat.

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Pour la démissionnaire

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2012167273/14.

(120220954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Tierra del Fuego S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5887 Hesperange, 373, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 92.462.

Les comptes annuels du 01/01/2012 au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012167301/10.

(120220225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Tax S. Arts S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.

R.C.S. Luxembourg B 75.673.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 19/12/2012.

Référence de publication: 2012167296/10.

(120220232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

TEAM Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 135.334.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012167297/10.

(120220054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Tarn Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 84.029.

Les comptes annuels au 30 septembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TARN HOLDING S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2012167294/11.

(120220985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Tasa Finance Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 79.439.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2012167295/13.

(120220749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

UBS (Lux) Structured Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 101.286.

Les comptes annuels au 31 août 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour: UBS (Lux) Structured SICAV
UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.
Mathias Welter / Vitali Schetle
Associate Director / Director*

Référence de publication: 2012167319/13.

(120220508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Union Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 139.115.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 décembre 2012.

Référence de publication: 2012167323/10.

(120220434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Usiminas International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 112.737.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour USIMINAS INTERNATIONAL S.à.r.l.

Référence de publication: 2012167327/10.

(120220984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

V.D.L. Développement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 105.549.

Les comptes annuels au 31 août 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2012167329/10.

(120221114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Urban Group S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 117.937.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société
Un administrateur*

Référence de publication: 2012167326/11.

(120219999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

T.I.L. Trans Ideal Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4986 Sanem, 1, rue du Moulin.

R.C.S. Luxembourg B 107.522.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012167278/10.

(120220849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Symbols S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 71.312.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Référence de publication: 2012167276/10.

(120220524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

The Consultancy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 3, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 81.291.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012167280/10.

(120220559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Trends Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 127.323.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012167311/9.

(120220579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

United Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 24.423.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 décembre 2012

Le mandat Monsieur Nabil KETTANEH, homme d'affaires, demeurant Presidential Avenue, 2902 2601 Baabda, Liban, comme administrateur unique et président du conseil d'administration a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2015.

Le mandat du commissaire aux comptes LUX-AUDIT S.A., avec siège social à L-1510, 57, rue de la Faïencerie est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Référence de publication: 2012167324/15.

(120220892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

REGAIN S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2670 Luxembourg, 30, boulevard de Verdun.

R.C.S. Luxembourg B 39.811.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012167175/10.

(120220901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

REGLER Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2667 Luxembourg, 35-37, rue Verte.

R.C.S. Luxembourg B 144.644.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 19/12/2012.

Référence de publication: 2012167176/10.

(120220241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Researches and International Communications S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 126, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 86.077.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2012167177/10.

(120220285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

RCG International Opportunities S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4243 Esch-sur-Alzette, 97, rue Jean-Pierre Michels.

R.C.S. Luxembourg B 114.603.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RCG International Opportunities S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012167170/11.

(120219733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Spanworx S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6475 Echternach, 20, rue Rabatt.

R.C.S. Luxembourg B 98.620.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUDWIG CONSULT S.A.R.L.

EXPERT COMPTABLE - FIDUCIAIRE

31, OP DER HECKMILL - L-6783 GREVENMACHER

Signature

Référence de publication: 2012167263/13.

(120219927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

LSRC III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 7, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 173.348.

—
STATUTES

In the year two thousand twelve on the twenty-seventh day of November.

Before the undersigned, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Wesbild Inc., a corporation organized and existing under the laws of the State of Washington, having its registered office at 1420 Fifth Avenue, Suite 3400, Seattle, Washington 98101, United States of America and with UBI number 601349871,

here duly represented by Emelie van der Knoop-Marius, lawyer, whose professional address is 18-20 Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, by virtue of a power of attorney granted under private seal.

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is LSRC III S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company, and the board of managers shall provide notice of such resolution to the shareholder(s) promptly following the making of such resolution. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or, if there is more than one shareholder, the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a unanimous resolution of the board of managers of the Company, provided that no branch or office may be established in the United States or Canada, and the board of managers shall provide notice of such resolution to the shareholder(s) promptly following the making of such resolution. Where the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances by a unanimous resolution of the board of managers of the Company, and the board of managers shall provide notice of such resolution to the shareholder(s) promptly following the making of such resolution. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the holding of participations in limited partnerships and other entities which invest primarily in Royalty Assets (as defined in Article 19) and the holding, managing and/or financing of Royalty Assets. The Company may acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever that are materially associated with a Royalty Asset. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise that is materially associated with a Royalty Asset. It may acquire, manage and/or finance (a) patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever that are materially associated with a Royalty Asset and (b) equity, debt, and debt-related investments in entities with a majority of revenue derived from Royalty Assets, either directly or through participation in limited partnership and/or other entities. In addition, the Company may directly or indirectly invest in Bridge Investments and Temporary Investments (each as defined in Article 19).

3.2 The Company may borrow in any form, including issuance by way of private placement notes, bonds and debentures, and any form of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries and/or affiliated companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of

its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial or financial operations which directly or indirectly favor or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares - Securities

Art. 5. Capital.

5.1 The Company's corporate capital is fixed at twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) represented by two million (2,000,000) ordinary shares in registered form with a par value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, all subscribed and fully paid up.

5.2 The share capital of the Company may be increased or reduced one or more times by a resolution of the sole shareholder or, if there is more than one shareholder, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in accordance with the relevant provisions of the Shareholders' Agreement (as defined in Article 19 of these Articles).

6.2 Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3 The transfer of shares among shareholders or to third parties will occur in accordance with the provisions of Luxembourg law and the Shareholders Agreement (as defined in Article 19 of these Articles).

6.4 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal managers.

7.1 The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2 If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers. The board of managers shall at all times be comprised of five (5) managers who shall be appointed by means of the resolution of the general meeting of shareholders, which sets the term of their office. No more than two (2) managers shall be residents of Canada or the United States and at least two (2) managers shall be residents of Luxembourg (the Residency Requirement). In the event of the death, incapacitation or resignation of any one (1) manager, the board of managers shall convene a general meeting of shareholders by giving notice to the shareholders of such meeting for the purpose of electing one (1) replacement manager to the board of managers, which general meeting of shareholders shall be held no later than fifteen (15) business days after the giving of any such notice.

7.3 The board of managers and each of its members may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders in accordance with the relevant provisions of the Shareholders Agreement (as defined in Article 19 of these Articles).

7.4 Within (5) days of receipt of the notice of meeting specified in Article 7.2, each shareholder may nominate a number of candidates for appointment equal to the number of positions to fulfil at the board of managers by giving notice in writing to the Company at its registered office of the full names of its nominated candidate(s) and their country of residence.

7.5 Appointment of managers at all general meetings of shareholders at which managers are to be appointed shall be by ballot, and, a plurality of the votes cast thereat shall appoint the manager(s). For the avoidance of doubt, every shareholder entitled to vote at an appointment of managers has the right to cast votes for the managers to be appointed equal to the number of shares held by such shareholder, and may cast all votes granted to it in favor of one candidate or distribute them among the candidates in such manner as the shareholder sees fit. If the shareholder has voted for more than one candidate without specifying the distribution among such candidates, the shareholder shall be deemed to have divided its votes equally among the candidates for whom the shareholder has voted. Incorrect ballots shall be void.

7.6 In the case of two nominees receiving the same amount of votes for the final seat, or sole replacement seat, as the case may be, or in any other case where the requisite number of managers are not elected or the plurality of votes results in the Residency Requirement not being satisfied, such election shall be deemed to be null and void and a new vote shall

be held within not more than three (3) business days of the null vote and all shareholders shall be entitled to vote in accordance with Article 7.2 on the same nominees until the requisite number of managers are so elected. For the avoidance of doubt, for any subsequent meeting or voting in accordance with this Article 7.6, the notice requirements of this Article 7 shall not apply.

7.7 For the appointment of managers to the board of managers at a general meeting of shareholders pursuant to this Article 7 to be valid, shareholders representing at least 50% of the share capital at the time the vote is taken must vote or affirmatively abstain from voting at such meeting.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and subject to the limitations contained in the Shareholders' Agreement (as defined in Article 19 of these Articles).

8.2 Special and limited powers may be delegated by the board of managers of the Company, for determined matters, to one or more agents, either shareholders or not, selected with due care by the board of managers of the Company and possessing the appropriate knowledge and business experience required to accept such delegation. Any such agents shall not take any material actions inside the United States of America or Canada.

Art. 9. Procedure.

9.1 The board of managers shall meet, upon the request of any manager, in the Grand Duchy of Luxembourg (and in no event will such meeting take place in the United States, Canada or the United Kingdom). The board of managers shall meet at least once annually.

9.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least three (3) days (inclusive of the date of issuance of the notice) in advance of the date set for such meeting, except in the case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4 The board of managers may validly deliberate and act only if a majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers and resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.

9.5 Except as otherwise provided in the Shareholders' Agreement (as defined in Article 19 of these Articles), a manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the members of the board of managers taking part in the meeting to hear and speak to each other, provided that at least a majority of its members is physically present in Luxembourg. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.6 A member of the board of managers may grant a power of attorney to another member of the board of managers to represent him/her/it at a meeting of the board of managers.

9.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. If one manager has been appointed, the Company shall be bound in all circumstances by the sole signature of such manager. If a board of managers has been appointed, the Company shall be bound by the joint signature of any three (3) managers of the Company, or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with Article 8.2. of these Articles. Notwithstanding the generality of the foregoing, any manager may independently bind the Company with respect to fees and expenses incurred by the Company in the framework of its daily management up to an amount of ten thousand euro (EUR 10,000) per occurrence and no more than twenty thousand euro (EUR 20,000) in the aggregate annually.

Art. 11. Liability of the managers.

11.1 The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles, as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1 If there is only one shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2 Each shareholder has one vote per share.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

12.4 Unless resolutions are taken in accordance with Article 12.5, resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

12.5 If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

Art. 13. Notices, Quorum, Majority and Voting procedures.

13.1 The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than one-half (1/2) of the share capital.

13.2 Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least twenty-one (21) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

13.3 When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

13.4 General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

13.5 If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

13.6 A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

13.7 Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital (or such higher amount of share capital as may be required for certain resolutions as provided for in the Shareholders Agreement). If the threshold is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast (or such higher amount of votes as may be required for certain resolutions as provided for in the Shareholders Agreement), irrespective of the proportion of the share capital represented.

13.8 The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

13.9 Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

13.10 Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

13.11 Notwithstanding anything to the contrary, any issuance of additional shares pursuant to Article 5 of these Articles and the subsequent amendment of Article 5 of these Articles shall be validly adopted with the consent of the majority (in number) of shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Financial year and Approval of annual accounts.

14.1 The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

14.2 Each year, the board of managers must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

14.3 Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

14.4 The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

Art. 15. Auditor.

15.1 When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

15.2 If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25) shareholders, the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

15.3 If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25) shareholders and if the Company is not required by law to appoint one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), the shareholders may freely decide to appoint one or more commissaires (statutory auditors) or one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires and approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés) are subject to re-appointment. They may or may not be shareholders. The commissaires can be dismissed without cause by the shareholders. The approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés) can only be dismissed with cause by the shareholders.

Art. 16. Allocation of Profits.

16.1 Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

16.2 The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions and in accordance with the Shareholders' Agreement (as defined in Article 19 of these Articles).

16.3 Interim dividends may be distributed at any time in accordance with the Shareholders' Agreement (as defined in Article 19 of these Articles), subject to the following conditions:

(i) the board of managers must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the board of managers must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the board of managers has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the board of managers.

16.4 No distributions of profits and/or interim dividends shall occur as long as there are CPECs outstanding.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution - Liquidation.

17.1 The Company may be dissolved at any time upon a resolution of the shareholders adopted at an extraordinary general meeting by the majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital and in accordance with the relevant provisions of the Shareholders' Agreement (as defined in Article 19 of these Articles). The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

17.2 The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in accordance with the relevant provisions of the Shareholders' Agreement (as defined in Article 19 of these Articles).

VII. General provision

Art. 18. General. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

VIII. Definitions

Art. 19. Definitions. As used in the Articles the following terms shall have the following meanings:

Bridge Investments means any such interim financing or temporary investment that may reasonably be expected to be repaid, refinanced or otherwise disposed of within 18 months.

CPEC Master Terms means master terms and conditions of CPECs as the Company may adopt from time to time.

CPECs means any convertible preferred equity certificate issued by the Company that is convertible into ordinary shares and issued pursuant to any CPEC Master Terms.

Royalty Asset means a right or option to receive, directly or indirectly, a royalty payment, license fee, or any other form of compensation or benefit arising from or contingent upon the use of any patent, copyright or any other form of intellectual property or other right relating to life sciences, which direct or indirect investments shall include, without limitation, future cash flow streams related to royalties or other contractual rights to income derived from the sales of, or revenues generated by, life sciences products including pharmaceuticals, medical devices, diagnostics, and medical technologies.

Shareholders' Agreement means any shareholders agreement entered into by and among all the Shareholders (as defined in the Shareholders' Agreement) and the Company from time to time (as such agreement may be amended, modified or supplemented from time to time).

Temporary Investments has the meaning assigned thereto in the Shareholders' Agreement.

Transitional provision

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31) of December two thousand thirteen (2013).

Subscription and Payment

Wesbild Inc., represented as stated above, subscribes for two million (2,000,000) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one United States dollar cent (USD 0.01) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000).

The amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

Estimation of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the Sole Shareholder adopted the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:
 - Mr. Behzad Khosrowshahi, investment executive, born on June 24th, 1969 in Tehran, Iran, having his professional address at 22, St. Clair Avenue East, Suite 200, Toronto, Ontario, Canada, M4T 2S5.
2. The registered office of the Company is located at 7, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.
3. The following legal entity is appointed as approved external auditor (réviseur d'entreprise agréés) of the Company for a term of 1 year:
 - Deloitte Audit, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), 560, Rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 67.895.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

Whereof this present deed is drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the appearing party, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-septième jour de novembre,

Pardevant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Wesbild Inc., une société constituée et régie par les lois de l'Etat de Washington, dont le siège social est établi au 1420 Fifth Avenue, Suite 3400, Seattle, Washington 98101, Etats-Unis d'Amérique, portant le numéro UBI 601349871,

Représentée par Emelie van der Knoop-Marius, avocat, résidant professionnellement au 18-20 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte aux fins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la manière suivante les statuts d'une société à responsabilité qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. La dénomination de la société est LSRC III S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par une résolution du conseil de gérance de la Société et le conseil de gérance en avisera

l'associé ou les associés immédiatement après la prise de cette résolution. Le siège social peut par ailleurs être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par une résolution unanime du conseil de gérance de la Société, à condition qu'aucune succursale ou bureau ne peut être établi aux Etats-Unis d'Amérique ou au Canada, et le conseil de gérance en avisera le ou les associés immédiatement après l'adoption de cette décision. Lorsque le conseil de gérance de la Société estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements seraient de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires par une résolution unanime du conseil de gérance de la Société et le conseil de gérance en avisera immédiatement l'associé ou les associés après la prise de cette décision. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet principal de la Société est la prise de participations dans des associations à responsabilité limitée qui investissent dans des Actifs en Royalties (tel que défini à l'article 19) et la détention, la gestion et/ou le financement de ces Actifs en Royalties. La Société peut acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toutes entités publiques ou privées concrètement associées à des Actifs en Royalties. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société qui est matériellement associée avec un Actif en Royalties. Elle peut acquérir, gérer et/ou financer (a) des brevets ou d'autres droit de propriété intellectuelle de toute nature ou origine qui sont matériellement associée avec un Actif en Royalties et (b) des capitaux, de la dette, des investissements liés à une dette dans des entités dont la majorité des revenus découlent des Actifs en Royalties, soit directement ou par une participation dans des associations à responsabilité limitée et/ou autres entités. De plus, la Société pourra investir directement ou indirectement dans des Investissements Pont ou des Investissements Temporaires (tels que définis à l'article 19).

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit, y compris émettre par voie de placement privé, des billets à ordre, des obligations et titres de dettes et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant d'emprunts et/ou d'émissions d'obligations ou d'actions, à ses filiales et/ou sociétés affiliées. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur tous ou une partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut de manière générale employer toutes les techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris les techniques et instruments conçus pour la protection de la Société contre les risques de crédit, de fluctuation monétaire, fluctuation des taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales ou financières qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales - Titres

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à vingt mille dollars américains (USD 20.000,-) représenté par deux millions (2.000.000) de parts sociales ordinaires sous forme nominative d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société conformément aux stipulations concernées du Pacte d'Associés (tel que défini à l'article 19 des présents Statuts).

6.2 Les parts sociales de la Société sont indivisibles vis-à-vis de la Société puisqu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis désigneront une seule personne qui les représentera auprès la Société.

6.3. La cession de parts sociales entre associés ou à des tiers s'effectuera conformément aux dispositions du droit luxembourgeois et du Pacte d'Associés (tel que défini à l'Article 19 des présents Statuts).

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et peut être consulté par chaque associé qui le demande.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1 La Société sera gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui déterminent la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2 Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance. Le conseil de gérance sera à tout moment composé de cinq (5) gérants qui seront nommés par résolution de l'assemblée générale des associés, qui détermine la durée de leur mandat. Deux (2) gérants au plus seront résidents au Canada ou aux Etats-Unis d'Amérique et au moins deux (2) gérants seront résidents au Luxembourg (l'Exigence de Résidence). En cas de décès, incapacité ou démission d'un (1) gérant, le conseil de gérance convoquera une assemblée générale des associés en envoyant un avis de ladite réunion aux associés, dans le but d'élire un (1) gérant remplaçant au conseil de gérance, laquelle assemblée générale des associés sera tenue pas plus tard que quinze (15) jours ouvrables après une telle notification.

7.3 Le conseil de gérance et chacun de ses membres peuvent être révoqués avec ou sans raison par l'assemblée générale des associés conformément aux stipulations concernées du Pacte d'Associés (tel que défini à l'article 19 des présents Statuts).

7.4 Dans les cinq (5) jours suivant la réception de l'avis de l'assemblée déterminé à l'Article 7.2, chaque associé pourra choisir un nombre de candidats à la nomination, équivalant au nombre de postes à pourvoir au conseil de gérance, en notifiant par écrit au siège social de la Société, les noms complets de ses candidats proposés et leur pays de résidence.

7.5 La nomination des gérants à toutes les assemblées générales des associés auxquelles les gérants sont nommés se fera par scrutin, et un cumul des votes nommera le(s) gérant(s). En tout état de cause, chaque associé ayant le droit de voter à une nomination de gérants aura un droit de voter pour les gérants à nommer égal au nombre de parts sociales qu'il détient et peut exprimer toutes les voix qui lui sont accordées en faveur d'un candidat ou les répartir entre les candidats comme il le jugera adéquat. Si l'associé a voté pour plus d'un candidat sans spécifier la répartition entre les candidats, l'associé sera réputé avoir divisé ses voix de manière égale entre les candidats pour lesquels l'associé a voté. Les bulletins de vote erronés seront nuls.

7.6 Si deux nominés obtiennent un nombre égal de voix pour la nomination finale, ou l'unique nomination de remplacement, le cas échéant, ou dans tout autre cas où le nombre requis de gérants n'est pas élu ou que la pluralité des votes a pour conséquence que l'Exigence de Résidence n'est pas remplie, cette élection sera considérée comme nulle et non avenue et un nouveau vote se tiendra dans les trois (3) jours ouvrables au plus tard suivant le vote nul et tous les associés pourront voter conformément à l'Article 7.2 pour les mêmes nominés jusqu'à ce que le nombre requis de gérants soit élu. En tout état de cause, pour toute assemblée ou vote subséquents conformément à cet Article 7.6, les formalités de notification du présent article 7 ne s'appliqueront pas.

7.7 Pour que la nomination des gérants au conseil de gérance lors d'une assemblée générale des associés conformément au présent article 7 soit valable, les associés représentant au moins 50% du capital social au moment du vote doivent voter ou confirmer leur abstention de voter à cette assemblée.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société et sous réserve des restrictions prévues dans le Pacte d'Associés (tel que défini à l'article 19 des Statuts).

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le conseil de gérance de la Société, pour toutes affaires déterminées, à un ou plusieurs agents, associés ou non, choisi avec vigilance par le conseil de gérance de la Société et possédant les compétences appropriées et l'expérience professionnelle requise pour accepter une telle délégation. Un tel agent ne prendra aucune mesure sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique ou du Canada.

Art. 9. Procédure.

9.1 Le conseil de gérance se réunit au Grand-Duché de Luxembourg, sur convocation d'un gérant (en aucun cas, la réunion ne pourra se tenir aux Etats-Unis, au Canada ou au Royaume Uni). Le conseil de gérance se réunit au moins une fois par an.

9.2 Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance au moins trois (3) jours (y compris la date de l'émission de l'avis) avant la date fixée pour une telle réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de telles circonstances sera mentionnée dans la convocation à la réunion du conseil de gérance.

9.3 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir eu une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Chaque membre du conseil de gérance de la Société peut renoncer à la convocation par écrit, que ce soit par acte original ou par télégramme, télex, facsimilé ou e-mail.

9.4 Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance et les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées par la majorité des voix. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents à la réunion.

9.5 Sauf si le Pacte d'Associés (tel que défini à l'article 19 des présents Statuts) le prévoient autrement, un gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par téléphone ou visioconférence, ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des membres du conseil de gérance participant à la réunion de s'entendre et de se parler, à condition qu'au moins la majorité de ses membres soient physiquement présents au Luxembourg. La participation à la réunion par de tels moyens est équivalente à une participation en personne à une telle réunion.

9.6 Un membre du conseil de gérance peut accorder procuration à un autre membre du conseil de gérance afin de le ou la représenter à la réunion du conseil de gérance.

9.7 Des résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Les signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une décision identique et peut être prouvée par lettre ou facsimilé.

Art. 10. Représentation. Si un gérant a été nommé, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature unique dudit gérant. Si un conseil de gérance est nommé, la Société sera représentée par les signatures conjointes de trois (3) gérants de la Société ou, les cas échéant, par les signatures conjointes ou individuelles de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature a été valablement délégué conformément à l'article 8.2 de ces Statuts. Nonobstant la généralité de ce qui précède, tout gérant peut individuellement engager la Société en ce qui concerne les frais et dépenses encourus par la Société dans le cadre de sa gestion journalière, jusqu'à un montant de dix mille euros (EUR 10.000) par cas et pas plus de vingt mille euros (EUR 20.000) au total par an.

Art. 11. Responsabilité des gérants.

11.1. Les gérants n'assument, à raison de leur fonction, aucune responsabilité personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts ainsi que les dispositions applicables de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droit de vote.

12.1 S'il n'y a qu'un associé, l'associé unique exercera tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2 Chaque associé possède une voix par part sociale.

12.3 Chaque associé peut nommer une personne ou entité comme son mandataire en vertu d'une procuration donnée par courrier, télégramme, telex, facsimile ou email afin de le représenter aux assemblées générales des associés.

12.4 Sauf si les résolutions sont prises conformément à l'article 12.5, les résolutions des associés seront adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

12.5 Si la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (les Résolutions Ecrites des Associés).

Art. 13. Avis - Quorum - Majorité et Procédures de vote.

13.1 Le Conseil peut convoquer les associés aux Assemblées générales. Le Conseil convoquera une Assemblée Générale sur demande des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

13.2 Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins vingt et un (21) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

13.3 Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

13.4 Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

13.5 Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

13.6 Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne (associé ou non) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

13.7 Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social (ou détenant une plus grande partie du capital social tel que prévu pour certaines résolutions par le Pacte d'Associés). Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées (ou par un plus grand nombre de voix, tel que prévu par le Pacte d'Associés pour certaines résolutions), sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

13.8 Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

13.9 Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

13.10 Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

13.11 Nonobstant toute stipulation contraire, toute émission supplémentaire de parts sociales en vertu de l'article 5 des présents Statuts et toute modification subséquente dudit article 5 des présents Statuts sera valablement adoptée par la majorité (en nombre) des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

14.1. L'exercice social de la Société commence le premier (1) janvier et prend fin le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société..

14.3 Chaque associé peut prendre connaissance de cet inventaire et du bilan au siège social de la Société.

14.4 Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

- si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

- si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

Art. 15. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

15.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

15.2 Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés.

15.3 Si le nombre d'associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25) associés et si la Société n'est pas tenue légalement de nommer un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, les associés peuvent librement décider de nommer un ou plusieurs commissaires ou un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés.

Les commissaires et les réviseurs d'entreprises agréés sont rééligibles. Ils peuvent être associés ou non. Les commissaires sont révocables par les associés sans motif. Les réviseurs d'entreprises agréés ne peuvent être révoqués qu'avec un motif par les associés.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

16.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

16.2 Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables et conformément au Pacte d'Associés (tel que défini à l'article 19 des présents Statuts).

16.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment conformément au Pacte d'Associés (tel que défini à l'article 19 des présents Statuts), aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

16.4 Aucune distribution de bénéfices et/ou de dividendes intérimaires ne pourra avoir lieu tant que des CPECs sont en circulation.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 17. Dissolution - Liquidation.

17.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée en assemblée générale extraordinaire par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social et conformément aux stipulations concernées du Pacte d'Associés (tel que défini à l'article 19 des présents Statuts). Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué aux associés conformément aux stipulations concernées du Pacte d'Associés (tel que défini à l'article 19 des présents Statuts).

VI. Disposition générale

Art. 18. Général. Il est fait référence aux dispositions de la Loi pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des présents Statuts.

VIII. Définitions

Art. 19. Définitions.

19.1. Utilisés dans ces Statuts, les termes suivants auront la signification suivante:

Investissements Pont signifie tout investissement intérimaire ou temporaire que l'on peut raisonnablement s'attendre à voir remboursé, refinancé ou liquidé de toute autre manière dans les 18 mois.

Conditions Cadres CPEC signifie les termes et conditions cadres des CPECs que la Société peut adopter de temps à autre.

CPECs signifie tout certificat de part sociale privilégiée convertible émis par la Société qui est convertible en part sociale ordinaire et émis en application des Conditions Cadres CPEC.

Actif en Royalties signifie un droit ou une option de recevoir, directement ou indirectement, un paiement de royalties, de licences, ou toute autre forme de compensation ou d'avantage résultant de ou associé à l'usage de brevets, copyrights ou toute autre forme de propriété intellectuelle ou autre droit relatif aux sciences biologiques, lequel investissement direct ou indirect comprendra notamment, les futures séries de paiements liés aux royalties ou à d'autres droits contractuels aux revenus dérivés de la vente de, ou aux revenus générés par les produits de sciences biologiques y compris les médicaments, le matériel médical, les diagnostics et les technologies médicales.

Pacte d'Associés signifie toute convention d'associés conclue dans le temps par et entre tous les Associés (tel que défini dans le Pacte d'Associés) et la Société (ce contrat pouvant être modifié, complété ou remplacé de temps à autre).

Investissement Temporaire a la signification qui lui est attribuée dans le Pacte d'Associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date du présent acte et s'achèvera le trente-et-un (31) décembre deux mille treize (2013).

Souscription et Libération

Wesbild Inc., représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à deux millions (2.000.000) de parts sociales ordinaires, sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un centime de dollar américain (USD 0,01) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de vingt mille dollars américains (USD 20.000).

Le montant de vingt mille dollars américains (USD 20.000) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents Euros (1.500.- EUR).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Behzad Khosrowshahi, investment executive, né le 24 juin 1969 à Téhéran, Iran, dont l'adresse professionnelle se situe au 22, St. Clair Avenue East, Suite 200, Toronto, Ontario, Canada, M4T 2S5.

2. Le siège social de la Société est établi au 7, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

3. La personne morale suivante est nommée en qualité de réviseur d'entreprises agréé de la Société pour une période d'un (1) an:

- Deloitte Audit, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, 560, Rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête de la partie comparante que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte, le notaire le signe avec le mandataire de la partie comparante.

Signé: E. VAN DER KNOOP-MARIUS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 décembre 2012. Relation: LAC/2012/57786. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012161822/627.

(120213500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

JPJ Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6730 Grevenmacher, 6, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 173.333.

— STATUTS

L'an deux mille douze, le 12 novembre 2012.

Par-devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Jérôme DENOYELLE, chef d'entreprises, né le 21 juillet 1975 à Rouen (France), demeurant professionnellement 6 Grand-Rue, L-6730 Grevenmacher.

ici représenté par Maître Jean-Philippe LAHORGUE, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à L-1621 Luxembourg, 24 rue des Genêts.

Lequel comparant, agissant ès dite qualité, a requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme et d'arrêter les statuts comme suit:

Chapitre I^{er} . Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme. Il est formé par les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions émises (ci-après l'«Actionnaire» ou les «Actionnaires»), une société anonyme qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»).

Art. 2. Dénomination. La Société aura comme dénomination JPJ INVESTISSEMENTS S.A.

Art. 3. Siège social. Le siège de la Société est établi à Grevenmacher.

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires ou de l'actionnaire unique.

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à transférer le siège social de la Société dans tout autre endroit de la même commune

Art. 4. Objet. La Société aura pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission d'Actions et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts, convertibles ou non, et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toutes autres sociétés en vue de les détenir à terme. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toutes autres sociétés en vue de les détenir à terme. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société pourra, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra également accomplir toutes opérations commerciales ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation ou l'extension de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte, y compris toute opération commerciale, de distribution et de consulting, sauf celles prohibées par les lois et règlements en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

Art. 5. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Chapitre II. Capital, Actions

Art. 6. Capital social. Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) représentée par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cents dix Euros (EUR 310,-) chacune.

Les Actions peuvent être soit nominatives soit au porteur au choix des Actionnaires.

Art. 7. Augmentation et Réduction du capital social. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par une décision de l'Assemblée des Actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité exigées par l'Article 19 des Statuts ou, selon le cas, par la Loi pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Actions, Transfert et Rachat d'Actions. L'Assemblée des Actionnaires, votant aux conditions de quorum et de majorité exigées par l'Article 19 des Statuts, peut décider la création d'une ou de plusieurs classes d'Actions et fixer des droits et conditions spécifiques attachés à chaque classe d'Actions.

La propriété d'une Action emporte acceptation implicite des Statuts.

Chaque Action est indivisible à l'égard de la Société. Par conséquent, les propriétaires indivis d'Actions sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

La Société peut racheter ses propres Actions conformément à la Loi. Les Actions ne peuvent être transférées qu'avec le consentement unanime des Actionnaires. En cas d'absence de consentement unanime, la Société devra procéder au rachat de ses propres Actions, dans les conditions prévues par la Loi. La cession d'actions doit être inscrite au registre des actionnaires de la Société.

Chaque Action confère à son propriétaire un droit égal à celui des autres propriétaires d'Actions dans les bénéfices et dans tout l'actif social de la Société et à une voix à l'assemblée générale des Actionnaires.

Chapitre III. Administration

Art. 9. Administrateurs, Conseil d'Administration. La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président.

Si la Société comporte un seul Actionnaire, elle peut être dirigée par un Administrateur unique ou par plusieurs Administrateurs composant un Conseil d'Administration. L'Administrateur unique exerce les pouvoirs qui sont dévolus au Conseil d'Administration ainsi qu'à son président.

Les Administrateurs sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'Assemblée Générale des Actionnaires, et sont toujours révocables par elle.

Le nombre des Administrateurs, leur rémunération ainsi que la durée de leur mandat sont fixés par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration.

10.1. Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président ou sur convocation de deux Administrateurs au moins, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

10.2. Convocation écrite de toute réunion du Conseil d'Administration de la Société sera adressée à tous les Administrateurs au moins (24) vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature (les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les Administrateurs de la Société sont présents ou représentés lors du Conseil d'Administration de la Société et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque Administrateur de la Société donné par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme, télex ou courrier électronique. Une convocation spéciale ne sera pas

requis pour une réunion du Conseil d'Administration de la Société se tenant à une heure et à un endroit prévus dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.3. Tout Administrateur pourra se faire représenter au Conseil d'Administration de la Société en désignant par écrit soit en original, soit par téléfax, câble, télégramme ou télex un autre Administrateur comme son mandataire.

10.4. Tout Administrateur peut participer à la réunion du Conseil d'Administration de la Société par conférence téléphonique initiée depuis Luxembourg ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Art. 11. Décisions du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut délibérer valablement si un quorum d'Administrateurs est présent ou représenté à ce Conseil. En cas de ballottage lors d'une réunion, le président du Conseil d'Administration aura voix prépondérante.

Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'Administration de la Société. L'Administrateur unique ou le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la Loi ou les Statuts à l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son président ou d'un Administrateur-délégué à ces fins.

Art. 13. Signatures autorisées. La Société est engagée en toutes circonstances par la signature de son Administrateur unique. Si la Société est administrée par un Conseil d'Administration, elle est engagée par les signatures conjointes de deux Administrateurs, ou par la seule signature d'un Administrateur-délégué le cas échéant, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le Conseil d'Administration en vertu de l'Article 14 des Statuts.

Art. 14. Gestion journalière. L'Administrateur unique ou le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs Administrateurs qui prendront la dénomination d'Administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs Administrateurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, Actionnaires ou non.

Art. 15. Responsabilité - Indemnisation. Les Administrateurs ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

La Société devra indemniser tout Administrateur ou mandataire et ses héritiers, exécutant et administrant, contre tous dommages ou compensations devant être payés par lui/elle ainsi que les dépenses ou les coûts raisonnablement engagés par lui/elle, en conséquence ou en relation avec toute action, procès ou procédures à propos desquelles il/elle pourrait être partie en raison de son/sa qualité ou ancienne qualité d'Administrateur ou mandataire de la Société, ou, à la requête de la Société, de toute autre société où la Société est un Actionnaire ou un créancier et par quoi il/elle n'a pas droit à être indemnisé(e), sauf si cela concerne des questions à propos desquelles il/elle sera finalement déclaré(e) impliqué(e) dans telle action, procès ou procédures en responsabilité pour négligence grave, fraude ou mauvaise conduite préméditée. Dans l'hypothèse d'une transaction, l'indemnisation sera octroyée seulement pour les points couverts par l'accord et pour lesquels la Société a été avertie par son avocat que la personne à indemniser n'a pas commis une violation de ses obligations telle que décrite ci-dessus. Les droits d'indemnisation ne devront pas exclure d'autres droits auxquels tel Administrateur ou mandataire pourrait prétendre.

Chapitre IV. Actionnaires

Art. 16. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires. Si la Société est composée d'un Actionnaire unique, ce dernier exerce les pouvoirs dévolus par la Loi à l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Toute Assemblée des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

Toute dette que pourrait souscrire la Société devra au préalable avoir été approuvée par l'Assemblée des Actionnaires pour être valable.

Art. 17. Assemblée Générale annuelle des Actionnaires. L'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires de la Société se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société, ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le premier vendredi du mois de juin de chaque année à 11 heures, heure de Luxembourg. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

L'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires de la Société pourra se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration de la Société constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 18. Autres Assemblées Générales des Actionnaires. Les autres Assemblées des Actionnaires de la Société pourront se tenir au lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation.

Art. 19. Procédure, vote.

19.1. Chaque Action donne droit à une voix.

19.2. Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société dûment convoquée sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

19.3. Une Assemblée Générale extraordinaire des Actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une nouvelle Assemblée des Actionnaires peut être convoquée, dans les formes statutaires, par des annonces insérées deux fois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'Assemblée dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente Assemblée. La seconde Assemblée des Actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux Assemblées des Actionnaires, les résolutions pour être valables devront réunir les deux tiers au moins des voix des Actionnaires présents ou représentés.

19.4. Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Actionnaires et des obligataires, s'il y en a.

19.5. Chaque Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales des Actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, par câble, par télégramme ou par télex une autre personne comme mandataire.

19.6. Tout Actionnaire peut participer aux Assemblées Générales des Actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Dans ce cas, le ou Actionnaires concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

19.7. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Chapitre V. Surveillance

Art. 20. Surveillance. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes. Le commissaire aux comptes sera élu pour une période n'excédant pas six ans et il sera rééligible.

Le commissaire aux comptes sera nommé par l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société.

Chapitre VI. Année Sociale, Répartition des bénéfices

Art. 21. Exercice social. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 22. Répartition des bénéfices. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société.

Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le Conseil d'Administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires, en conformité avec la Loi, avant la fin de l'exercice social en cours, y compris durant le premier exercice social, sous les conditions suivantes:

L'Administrateur unique ou le Conseil d'Administration doit établir un bilan intérimaire indiquant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution. Chaque Administrateur peut, de manière discrétionnaire, demander que ce bilan intérimaire soit revu par un réviseur d'entreprises aux frais de la Société.

Le montant distribué ne doit pas excéder le montant des profits réalisés depuis la fin du dernier exercice social, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et diminué des pertes reportées et sommes à allouer à une réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Le solde est à la disposition de l'Assemblée Générale.

Chapitre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 23. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Chapitre VIII. Loi applicable

Art. 24. Loi applicable. Pour tous les points non spécifiés dans les Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2013.

Souscription

Les Statuts ayant été ainsi arrêtés, la comparante déclare souscrire le capital comme suit:

Actionnaire	Actions
Monsieur Jérôme DENOYELLE	100
Total:	100

Les Actions ont été libérées à hauteur de vingt cinq pour cents (25%) par paiement en espèces, de sorte que la somme de sept mille sept cents cinquante Euros (EUR 7.750,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, représentant vingt cinq pour cent (25%) du capital social total de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la Loi ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille cent euros (EUR 1.100,-).

Assemblée Générale Extraordinaire

Les comparants prénommés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués ont pris les résolutions suivantes:

1. La Société est administrée par un (1) Administrateur:
2. Est nommé Administrateur:
 - Monsieur Jérôme DENOYELLE, précité.
3. Monsieur Jérôme DENOYELLE, précité, est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes.
4. Le mandat des Administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle approuvant les comptes annuels de l'année 2017.
5. Le siège social de la Société est établi au 6, Grand-Rue L-6730 Grevenmacher, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire comparant prépensionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Lahorgue, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 13 novembre 2012. Relation: LAC/2012/53361. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 7 décembre.

Référence de publication: 2012161784/237.

(120213109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Rostrum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 11.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 173.355.

— STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the thirtieth day of November.

Before Maître Francis Kessler, notary, residing in Esch-sur-Alzette,

THERE APPEARS:

Wert Investment Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6C, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 132.726 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Edoardo Romano, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney of the Sole Shareholder, after having been initialled *ne varietur* by the proxyholder and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and be submitted with this deed to the registration authorities.

The Sole Shareholder requests the undersigned notary to record the following articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which it hereby declares to incorporate:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name "Rostrum S.à r.l." (the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever (including by way of joint venture) and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest directly or indirectly in the acquisition and management of a portfolio of real estate, patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at GBP 11,000 (eleven thousand British Pounds) represented by 11,000 (eleven thousand) shares each in registered form, each with a nominal value of GBP 1 (one British Pound), each subscribed and fully paid-up, and each with such rights and obligations as set out in the Articles.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, and only one owner is admitted per share. Joint co-owners are required to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with articles 189 and 190 of the Law, and article 1690 of the Civil Code.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests. Ownership of shares will be established by an entry in the register.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits provided by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or several managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not be shareholders.

7.2. The managers may be dismissed by the general meeting at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there is more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting. Such a meeting shall be deemed to be held at the registered office of the Company and in any event in Luxembourg.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the sole signature of the single manager or if there is more than one manager, by the joint signature of any two managers.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders in number owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distributions it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company; and

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders, in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VII. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription and Payment

The Sole Shareholder represented as stated above, hereby declares to subscribe all the 11,000 shares of the Company having a nominal value of GBP 1 each, and to fully pay-up such shares by means of a contribution in cash in an amount of GBP 11,000 (the Cash Contribution). The Cash Contribution shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

Evidence of the payment of the Cash Contribution has been given to the undersigned notary by means of a blocking certificate confirming the availability of the amount of the Cash Contribution on the Company's bank.

Transitory provision

The first financial year of the Company shall start on the date hereof and it shall end on 31 December 2013.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Sole Shareholder resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, the Sole Shareholder, representing the entire share capital of the Company and represented as stated above, takes the following resolutions:

- (a) the Sole Shareholder sets the number of managers (gérants) at 1 (one) manager;
- (b) the Sole Shareholder appoints as sole manager of the Company for an unlimited period of time Mr. Jakub Jasica, employee, born on 25 April 1979, in Katowice, Poland, whose professional address is at 6C, Rue Gabriel Lippmann, L - 5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg; and
- (c) the Sole Shareholder establishes the registered office at 6C, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the Sole Shareholder, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the proxyholder of the Sole Shareholder in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholder of the Sole Shareholder, the proxyholder of the Sole Shareholder signs together with the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le trentième jour du mois de novembre,
par-devant Maître Francis Kessler, notaire, de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Wert Investment Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 6C, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 132.726 (l'Associé Unique),

ici représentée par Edoardo Romano, avocat, demeurant professionnellement au Grand Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les statuts suivants d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Rostrum S.à r.l." (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il

peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toute société ou entreprise sous quelque forme que ce soit (y compris sous la forme d'entreprise commune) et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir directement ou indirectement dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille immobilier, de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts escudos émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à GBP 11.000 (onze mille livres sterling) représenté par 11.000 (onze mille) parts sociales chacune sous forme nominative, ayant chacune une valeur nominale de GBP 1 (une livre sterling), chacune souscrite et entièrement libérée, et chacune avec les droits et obligations prévus dans les Statuts.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles et un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions des articles 189 et 190 de la Loi et de l'article 1690 du Code Civil.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la

Loi où il pourra être consulté par chaque associé. La propriété des parts sociales sera établie par une inscription au registre des associés.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommé(s) par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables par l'assemblée générale n'importe quand ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans la convocation.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion. Une telle réunion sera considérée comme ayant été tenue au siège social de la Société, et en tous cas, au Luxembourg.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue.

Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toute circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs gérants, par la signature conjointe de deux gérants.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés en nombre représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier Janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pourcent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;

(iv) il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription et Libération

L'Associé Unique déclare souscrire toutes les 11.000 parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1 chacune, et les libérer entièrement au moyen d'un apport en numéraire de GBP 11.000 (l'Apport en Numéraire). L'Apport en Numéraire sera affecté au compte capital social nominal de la Société.

Le paiement en vertu de l'Apport en Numéraire a été certifié au moyen d'un certificat de blocage qui confirme la disponibilité du montant de souscription payé en vertu de l'Apport en Numéraire sur le compte bancaire de la Société.

Disposition transitoire

Le premier exercice social de la Société commence à la date des présentes et finit le 31 décembre 2013.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Résolutions de l'Associé Unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Associé Unique représentant la totalité du capital de la Société et représenté comme indiqué ci-dessus adopte les résolutions suivantes:

(a) L'Associé Unique fixe le nombre de gérants à 1 (un) gérant;

(b) L'Associé Unique nommé en tant que gérant unique de la Société pour une durée indéterminée M. Jakub Jasica, employé, né le 25 avril 1979, à Katowice, Pologne, ayant son adresse professionnelle au 6C, Rue Gabriel Lippmann, L - 5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg; et

(c) L'Associé Unique établit le siège social de la société au 6C, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Luxembourg.

Le notaire instrumentant, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le mandataire de l'Associé Unique l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de l'Associé Unique, ledit mandataire a signé avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: Romano, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 04 décembre 2012. Relation: EAC/2012/16110. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012161946/406.

(120213722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

RBC Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 131.926,00.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 163.068.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-ninth day of November, before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of RBC Holdings (Luxembourg) S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 16, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 163.068 and with a share capital amounting to USD 131,924.- (the Company). The Company has been incorporated on August 16, 2011, pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°2545, page 122146 on October 20, 2012. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on May 30, 2012 pursuant to a deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1665, page 79911 on July 3, 2012.

THERE APPEARED:

RBC Finance S.à r.l./B.V., a private limited liability company, having its official seat in Amsterdam, the Netherlands, and its effective place of management, central administration, principal office and establishment at 16, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated on the thirtieth day of December nineteen hundred seventy-two by a deed executed before Juan Carlos Florencio Pons, at that time civil-law notary in Amsterdam, the Netherlands, and having a share capital amounting to EUR 446,333,623.26, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 169.988 and with the Dutch trade register of the Chamber of Commerce under number 33135188 (the Sole Shareholder),

here duly represented by Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. that one hundred thirty-one thousand nine hundred twenty-four (131,924) shares of the Company, having a par value of one United States dollar (USD 1.-) each, representing the entire share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced.

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of two United States dollars (USD 2.-), in order to bring the share capital of the Company from its present amount of one hundred thirty-one thousand nine hundred twenty-four United States dollars (USD 131,924.-), represented by one hundred thirty-one thousand nine hundred twenty-four (131,924) shares having a nominal value of one United States dollar (USD 1.-) each, to one hundred thirty-one thousand

nine hundred twenty-six United States dollars (USD 131,926.-), by way of the issuance of two (2) new shares of the Company.

3. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 2. above by a payment in cash of an amount of seven hundred million United States dollars (USD 700,000,000.-);

4. Subsequent amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company;

5. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, acting individually, to proceed for and on behalf of the Company, to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company; and

6. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented considering himself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to him in advance.

Second resolution

The Sole Shareholders resolves to increase the share capital of the Company by an amount of two United States dollars (USD 2.-), in order to bring the share capital of the Company from its present amount of one hundred thirty-one thousand nine hundred twenty-four United States dollars (USD 131,924.-), represented by one hundred thirty-one thousand nine hundred twenty-four (131,924) shares having a nominal value of one United States dollar (USD 1.-) each, to one hundred thirty-one thousand nine hundred twenty-six United States dollars (USD 131,926.-), by way of the issuance of two (2) new shares of the Company.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

The Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes to two (2) new shares of the Company, having a nominal value of one United States dollar (USD 1.-) each, and fully pays them up by a contribution in cash of an amount of seven hundred million United States dollars (USD 700,000,000.-).

The contribution in cash shall be allocated as follows:

(i) two United States dollars (USD 2.-) to the share capital account of the Company; and

(ii) six hundred ninety-nine million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-eight United States dollars (USD 699,999,998.-) to the share premium reserve account of the Company.

Therefore, the amount of seven hundred million United States dollars (USD 700,000,000.-) is now at the disposal of the Company.

Fourth resolution

As a result of the above resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.1.** The share capital is set at one hundred thirty-one thousand nine hundred twenty-six United States dollars (USD 131,926.-), represented by one hundred thirty-one thousand nine hundred twenty-six (131,926) shares in registered form, having a nominal value of one United States dollar (USD 1.-) each."

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, acting individually, to proceed for and on behalf of the Company, to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven thousand euro (EUR 7,000.-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Esch/Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-neuvième jour de novembre, par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de RBC Holdings (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est situé au 16, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 163.068 et disposant d'un capital social de USD 131.924 (la Société). La Société a été constituée le 16 août 2012 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°2545, page 122146 le 20 octobre 2012. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 30 mai 2012 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°1665, page 79911 le 3 juillet 2012.

A COMPARU:

RBC Finance S.à r.l./BV, une société à responsabilité limitée dont le siège officiel est établi à Amsterdam, les Pays-Bas et le lieu de gestion effective, l'administration centrale, l'établissement principal et le siège d'exploitation au 16, rue Notre-Dame, L-2240 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée le trente décembre mille neuf cent soixante-douze par un acte reçu par-devant Juan Carlos Florencio Pons, alors notaire à Amsterdam, les Pays-Bas, et disposant d'un capital social de EUR 446.333.623,26, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 169.988 et auprès du registre de commerce néerlandais de la Chambre de Commerce sous le numéro 33135188 (l'Associé Unique),

ici représenté par Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée de l'étude de Maître Francis Kessler, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que cent trente et un mille neuf cent vingt-quatre (131.924) parts sociales de la Société, d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont valablement représentées à cette Assemblée qui est donc correctement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour, ci-après reproduit.

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux dollars américains (USD 2,-) pour le porter de son montant actuel de cent trente et un mille neuf cent vingt-quatre dollars américains (USD 131.924,-), représenté par cent trente et un mille neuf cent vingt-quatre (131.924) parts sociales, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, à cent trente et un mille neuf cent vingt-six dollars américains (USD 131.926), par voie d'émission de deux (2) nouvelles parts sociales de la Société;

3. Souscription et libération de l'augmentation du capital social spécifié au point 2. ci-dessus par un versement en numéraire d'un montant de sept cent millions de dollars américains (USD 700.000.000,-);

4. Modification subséquente de l'article 5.1 des Statuts de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus;

5. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

6. Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les décisions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée lors de la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique se considérant comme valablement convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été préalablement communiqué.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux dollars américains (USD 2,-) pour le porter de son montant actuel de cent trente et un mille neuf cent vingt-quatre dollars américains (USD 131.924,-), représenté par cent trente et un mille neuf cent vingt-quatre (131.924) parts sociales, ayant une valeur nominale de un

dollar américain (USD 1,-) chacune, à cent trente et un mille neuf cent vingt-six dollars américains (USD 131.926), par voie d'émission de deux (2) nouvelles parts sociales de la Société.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital comme suit:

Souscription - Paiement

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à deux (2) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant de sept cent millions de dollars américains (USD 700.000.000,-).

L'apport en numéraire sera alloué de la manière suivante:

- (i) deux dollars américains (USD 2,-) seront alloués au compte de capital social de la Société; et
- (ii) six cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit dollars américains (USD 699.999.998,-) seront alloués au compte de la prime d'émission de la Société.

Le montant total de sept cent millions de dollars américains (USD 700.000.000,-) est dès à présent à la disposition de la Société.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.1.** Le capital social est fixé à cent trente et un mille neuf cent vingt-six dollars américains (USD 131.926,-), représenté par cent trente et un mille neuf cent vingt-six (131.926) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune.»

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Evaluation des frais

Les dépenses coûts, honoraires et charges de toute sorte qui incombent à la société du fait du présent acte s'élèvent approximativement à sept mille euros (EUR 7.000,-).

Déclarations

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 7 décembre 2012. Relation: EAC/2012/16353. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni. A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012161949/188.

(120213542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

I.S.H. Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 74.692.

L'an deux mille douze,
le seize novembre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à RAMBROUCH, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), la présente minute restant en la garde et détention du notaire Jean-Joseph WAGNER,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de «I.S.H. FINANCE S.A.», (la «Société») une société anonyme luxembourgeoise, établie et ayant son siège social au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 74 692.

La Société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 08 mars 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 452 du 27 juin 2000.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois, suivant acte reçu par le prêtre notaire WAGNER, en date du 05 novembre 2010, publié au Mémorial numéro 2827 du 23 décembre 2010.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Brendan D. KLAPP, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Kit Sum WONG, employée privée, avec adresse professionnelle à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Nadia WEYRICH, employée privée, avec adresse professionnelle à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1.- Modification de l'article SEPT (7) des statuts de la Société pour lui donner dorénavant la nouvelle teneur suivante:

«Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.»

2.-Divers.

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés "ne varietur" par les personnes présentes et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les cent cinquante-cinq (155) actions ordinaires représentant l'intégralité du capital social de CENT CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS (155'000.-EUR) sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour. Les actionnaires déclarent qu'ils se reconnaissent dûment convoqués et qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Après délibération, l'assemblée à l'unanimité la seule résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires DECIDE de modifier l'article SEPT (7) des statuts de la Société, pour lui donner dorénavant la nouvelle teneur suivante:

Art. 7. «Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B. D. KLAPP, K.S. WONG, N. WEYRICH, J.P. MEYERS.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 19 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15238. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2012161743/75.

(120213748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

International Paper Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 56.300,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 153.184.

In the year two thousand and twelve, on the sixteenth day of November.

Before Us Maître Jean Paul MEYERS, notary, residing in RAMBROUCH, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg, who will remain depositary of the present original rectification deed,

there appeared:

IP International Holdings, Inc., a company organised and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America, and registered with the Secretary of State of Delaware under number 091127036 which holds the entire issued share capital of the Company consisting of five hundred sixty three (563) issued shares of the Company, such shares having a par value of one hundred United States Dollars (USD 100) each, all subscribed and fully paid up,

here represented by Mrs Siobhán McCarthy, lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a proxy given on November 2012.

Such proxy, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. IP International Holdings, Inc. holds all of the shares in the share capital of International Paper Holdings (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.184, and having a share capital of fifty-one thousand three hundred United States dollars (USD 56,300.-) (the Company);

II. That the share capital of the Company was increased pursuant to a deed enacted on 28 March 2012 before Maître Jean-Joseph Wagner, notary prenamed (the Deed) by an amount of five thousand one hundred United States Dollars (USD 5,100) by a contribution in kind consisting of the shares, (the Shares) which IP International Holdings, Inc. held on the date of the Deed in IP Singapore Holding Pte Limited, a private limited company existing under the laws of Singapore, with its registered office at 1 Robinson Road, 17-00 AIA Tower, Singapore, registered under number 200414986N;

III. IP International Holdings, Inc. now wishes to record that the number of the Shares referenced in the deed was incorrectly referenced as 25,018 when in fact the number of Shares contributed was 25,019.

IV. Reference in the second resolution of the Deed to:

... a contribution in kind consisting of the beneficial ownership of 25,018 shares ...

shall be amended to read as follows:

... a contribution in kind consisting of the beneficial ownership of 25,019 shares ...

The present deed is to be filed with the Luxembourg Commerce and Companies Register (Registre du commerce et des Sociétés) and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le seize novembre.

Par-devant Nous Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à RAMBROUCH, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte rectificatif,

a comparu:

IP International Holdings, Inc., une société constituée et régie par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, dont le siège social est établi au c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, et immatriculée auprès du Secretary of State de l'Etat du Delaware sous le numéro 091127036 et qui détient la totalité du capital social émis de la Société, se composant de cinq cent soixante-trois (563) parts sociales émises de la Société, d'une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées,

ici représentée par Madame Siobhán McCarthy, avocate, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en novembre 2012.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. IP International Holdings, Inc. détient la totalité des parts sociales dans le capital social de International Paper Holdings (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie à Luxembourg, dont le siège social est établi au 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.184 et disposant d'un capital social de cinquante-six mille trois cents dollars américains (USD 56.300,-) (la Société).

II. Le capital social de la Société a été augmenté par acte notarié en date du 28 mars 2012 devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire prénommé (l' Acte) d'un montant de cinq mille cent dollars américains (USD 5.100) par un apport en nature composé des parts (les Parts) que IP International Holdings, Inc. détenait à la date de l'Acte dans IP Singapore Holding Pte Limited, une société à responsabilité limitée régie par les lois de Singapour, dont le siège social est établi au 1 Robinson Road, 17-00 AIA Tower, Singapour, immatriculée sous le numéro 200414986N;

III. IP International Holdings, Inc. souhaite maintenant enregistrer le fait que le nombre de 25.018 Parts tel que mentionné dans l'Acte était incorrect et que le nombre des Parts état en fait de 25.019.

IV. La référence dans la deuxième résolution de l'Acte à:

... un apport en nature se composant de la propriété effective (beneficial ownership) de 25.018 parts ...

devrait être modifié pour être lu comme suit:

... un apport en nature se composant de la propriété effective (beneficial ownership) de 25.019 parts ...

Le présent acte devra être enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec Nous le notaire.

Signé: S. McCARTHY, J.P. MEYERS.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 19 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15240. Reçu douze Euros (12,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2012161748/93.

(120213776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Hornton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 158.964.

In the year two thousand and twelve, on the thirtieth of November.

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

APPEARED:

1) The private limited liability company "TSM Services (Luxembourg) S.a r.l.", established and having its registered office in L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 152398;

2) The private limited liability company "Sagace S.a r.l.", established and having its registered office in L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 157832;

3) The public limited company "PARTICIPATIONS ALPA S.A.", established and having its registered office in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 55288;

4) The private limited liability company "Saigol DDC Limited", established and having its registered office in IM1 1AF Douglas, 19-21, Circular Road, inscribed in the Companies' Registry of Isle of Man under the number 123826C; and

5) The private limited liability company "ALMARA Investments Limited", established and having its registered office in Dubai, P.O. Box 71241, 1003, Sheik Zayed Road, Khalid Al Attar Tower (United Arabs Emirates), inscribed in the Registrar of Companies of Dubai under the number O.F. 233.

All the appearing parties are here represented by Mrs. Catia CAMPOS, private employee, residing professionally in L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur, by virtue of five proxies given under private seal; such proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing parties, represented as said before, have declared and requested the officiating notary to state:

- That the private limited liability company "Hornton S.à r.l.", (the "Company"), established and having its registered office in L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur, registered with the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 158964, has been incorporated by deed of the undersigned notary, on February 14, 2011, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 978 of the 12th of May 2011;

and that the articles of association have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary, on June 24, 2011, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2032 of September 1, 2011;

- That the appearing parties are the sole actual partners (the "Partners") of the Company and that they have taken, through their proxy-holder, the following resolutions:

First resolution

The Partners decide with immediate effect to dissolve the Company and to put it into voluntary liquidation (liquidation volontaire).

Second resolution

The Partners decide to appoint the private limited liability company "FIBETRUST S.à r.l.", established and having its registered office in L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, registered with the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 165965, as liquidator ("liquidateur") (the "Liquidator") of the Company.

Third resolution

The Partners decide to confer to the Liquidator the broadest powers as set out in articles 144 and following of the coordinated law on commercial companies of 10 August 1915 (the "Law").

The Partners also decide to instruct the Liquidator, to the best of his abilities and with regard to the circumstances, to realise all the assets and to pay the debts of the Company.

The Partners resolve that the Liquidator shall be entitled to execute all deeds and carry out all operations in the name of the Company, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the general meeting of the shareholders or the sole shareholder. The Liquidator may delegate his powers for specific defined operations or tasks to one or several persons or entities, although he will retain sole responsibility for the operations and tasks so delegated.

The Partners further resolve:

- to empower and authorise the Liquidator, on behalf of the Company in liquidation, to execute, deliver, and perform the obligations under, any agreement or document which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets; and

- to empower and authorise the Liquidator to make, in his sole discretion, advance payments in cash or in kind of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the shareholder(s) of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

Fourth resolution

The Partner decide to grant a full discharge to the managers of the Company for the performance of their respective mandates until the date hereof.

The Partner decide to acknowledge, approve, ratify and adopt as the actions of the Company the actions taken by the managers of the Company for the period beginning at the date of the incorporation of the Company and ending at the date hereof and to waive its right to pursue any legal action against the managers arising as a result of their management of the Company.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand Euros.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing parties, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing parties, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us the notary the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le trente novembre.

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

ONT COMPARU:

1) La société à responsabilité limitée "TSM Services (Luxembourg) S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 152398;

2) La société à responsabilité limitée "Sagace S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 157832;

3) La société anonyme "PARTICIPATIONS ALPA S.A.", établie et ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 55288;

4) La société à responsabilité limitée "Saigol DDC Limited", établie et ayant son siège social à IM1 1AF Douglas, 19-21, Circular Road, inscrite au Registre des Sociétés de l'Île de Man sous le numéro 123826C; et

5) La société à responsabilité limitée "ALMARA Investments Limited", établie et ayant son siège social à Dubai, P.O. Box 71241, 1003, Sheik Zayed Road, Khalid Al Attar Tower (Emirats Arabes Unis), inscrite au Registre des Sociétés de Dubai sous le numéro O.F. 233.

Toutes les parties comparantes sont ici représentées par Madame Catia CAMPOS, employée privée, demeurant professionnellement à L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur, en vertu de cinq (5) procurations sous seing privé lui délivrées; lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter:

- Que la société à responsabilité limitée "Hornton S.à r.l.", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 158964, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 14 février 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 978 du 12 mai 2011,

et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 24 juin 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2032 du 1^{er} septembre 2011;

- Que les parties comparantes sont les seules associées actuelles (les "Associées") de la Société et qu'elles ont pris, par leur mandataire, les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associées décident avec effet immédiat de procéder à la liquidation de la Société et de la mettre en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

Les Associées décident de nommer la société à responsabilité limitée "FIBETRUST S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 165965, en tant que liquidateur (le Liquidateur) de la Société.

Troisième résolution

Les Associées décident de conférer au Liquidateur les pouvoirs les plus étendus, prévus par les articles 144 et suivants de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée (la "Loi").

Les Associées décident également d'instruire le Liquidateur, dans la limite de ses capacités et selon les circonstances, afin qu'il réalise l'ensemble des actifs et solde les dettes de la Société.

Les Associées décident que le Liquidateur sera autorisé à signer tous actes et effectuer toutes opérations au nom de la Société, y compris les actes et opérations stipulés dans l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique. Le Liquidateur pourra déléguer ses pouvoirs pour des opérations spécifiques ou d'autres tâches à une ou plusieurs personnes ou entités, tout en conservant seul la responsabilité des opérations et tâches ainsi déléguées.

Les Associées décident également:

- de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur, pour le compte de la Société en liquidation, afin qu'il exécute, délivre, et effectue toutes obligations relatives à tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et à la liquidation de ses actifs.

- de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur afin d'effectuer, à sa discrétion, tous versements d'avances en numéraire ou en nature des boni de liquidation aux associés ou à l'associé unique de la Société, conformément à l'article 148 de la Loi.

Quatrième résolution

Les Associées décident d'accorder décharge aux gérants de la Société pour l'exercice de leurs mandats respectifs jusqu'à la date des présentes.

Les Associées décident de reconnaître, approuver, ratifier et reprendre au compte de la Société tous les actes pris par les gérants de la Société pour la période débutant à la date de constitution de la Société et se terminant à ce jour et de renoncer à son droit d'exercer tout recours à l'encontre des gérants résultant de leur gestion de la Société.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de mille euros.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des parties comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire des parties comparantes, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. CAMPOS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 décembre 2012. LAC/2012/57418. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2012.

Référence de publication: 2012161724/155.

(120213333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

International Paper Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.033.679.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 90.703.

In the year two thousand and twelve,
on the sixteenth day of November.

Before Us Maître Jean Paul MEYERS, notary, residing in RAMBROUCH, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg, who will remain depositary of the present original rectification deed,

there appeared:

International Paper Holdings (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of

Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 153.184 and having a share capital of USD 56,300 which holds the entire issued share capital consisting of twenty million three hundred thirty-six thousand seven hundred ninety (20,336,790) issued shares of the Company (as defined below), such shares having a par value of one hundred United States Dollars (USD 100) each, all subscribed and fully paid up,

here represented by Mrs Siobhân McCarthy, lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a proxy given on November 2012.

Such proxy, after signature ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. International Paper Holdings (Luxembourg) S.à r.l. holds all of the shares in the share capital of International Paper Investments (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 90.703, and having a share capital of two billion thirty-three million six hundred seventy-nine thousand United States dollars (USD 2,033,679,000.-) (the Company);

II. That the share capital of the Company was increased pursuant to a deed enacted on 28 March 2012 before Maître Jean-Joseph Wagner, notary prenamed (the Deed) by an amount of two hundred United States Dollars (USD 200.-) by a contribution in kind consisting of the shares which International Paper Holdings (Luxembourg) S.à r.l. held on the date of the Deed in (i) IP Singapore Holding Pte Limited, a private limited company existing under the laws of Singapore, with its registered office at 1 Robinson Road, 17-00 AIA Tower, Singapore, registered under number 200414986N (the IP Singapore Shares) and (ii) International Paper Investments (Asia) B.V., a limited liability company existing under the laws of the Netherlands, registered with the trade register of Amsterdam under number 34390135 and having its registered office at Strawinskylaan 3105, 1077 ZX Amsterdam, the Netherlands (the IPI BV Shares);

III. International Paper Holdings (Luxembourg) S.à r.l. now wishes to record that the number of the IP Singapore Shares referenced in the deed was, as a result of a clerical error, incorrectly referenced as 25,018 when in fact the number of the IP Singapore Shares contributed was 25,019.

IV. Reference in the second resolution of the Deed to:

...a contribution in kind consisting of the beneficial ownership of 25,018 shares...

shall be amended to read as follows:

...a contribution in kind consisting of the beneficial ownership of 25,019 shares...

The present deed is to be filed with the Luxembourg Commerce and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille douze,

le seize novembre.

Par devant Nous Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à RAMBROUCH, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte rectificatif,

a comparu:

International Paper Holdings (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, dont le siège social est établi au 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Munsbach, Grand-Duché Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.184 et disposant d'un capital social de USD 56.300,- et qui détient la totalité du capital social émis de la Société, se composant de vingt millions trois cent trente-six mille sept cent quatre-vingt-dix (20.336.790) parts sociales émises de la Société (comme définie ci-dessous), d'une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées,

ici représentée par Madame Siobhân McCarthy, avocate, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en novembre 2012.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. International Paper Holdings (Luxembourg) S.à r.l. détient la totalité des parts sociales dans le capital social de International Paper Investments (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie à Luxembourg, dont le siège social est établi au 9, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Münsbach Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 90.703 et disposant d'un capital social de deux milliards trente-trois millions six cent soixante-dix-neuf mille dollars américains (2.033.679.000,-) (la Société).

II. Le capital social de la Société a été augmenté par acte notarié en date du 28 mars 2012 devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire prénommé (l'Acte) d'un montant de deux cents dollars américains (USD 200,-) par un apport en nature composé des parts que International Paper Holdings (Luxembourg) S.à r.l. détenait à la date de l'Acte dans (i) IP Singapore Holding Pte Limited, une société à responsabilité limitée régie par les lois de Singapour, dont le siège social est établi au 1 Robinson Road, 17-00 AIA Tower, Singapour, immatriculée sous le numéro 200414986N (les Parts Sociales IP Singapore) et (ii) International Paper Investments (Asia) B.V., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois des Pays-Bas, enregistrée au Registre Commercial de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 34390135 et ayant son siège social au Strawinskyalaan 3105, 1077 ZX Amsterdam, les Pays-Bas (les Parts Sociales IPI BV).

III. International Paper Holdings (Luxembourg) S.à r.l. souhaite maintenant enregistrer le fait que le nombre de 25.018 des Parts Sociales IP Singapore tel que mentionné dans l'Acte était incorrect et que le nombre des Parts Sociales IP Singapore état en fait de 25.019.

IV. La référence dans la deuxième résolution de l'Acte à:

un apport en nature se composant de la propriété effective (beneficial ownership) de 25.018 parts...

devrait être modifié pour être lu comme suit:

... un apport en nature se composant de la propriété effective (beneficial ownership) de 25.019 parts...

Le présent acte devra être enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte. Nous le notaire.

Signé: S. McCARTHY, J.P. MEYERS.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 19 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15244. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2012161749/102.

(120213839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Trafalgar Capital Specialized Investment Fund, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé (en liquidation).

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 124.994.

In the year two thousand twelve, on the fourth of September.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Trafalgar Capital Specialized Investment Fund", in liquidation, a company in the form of a société en commandite par actions (S.C.A.), with variable capital qualifying as a société d'investissement à capital variable (SICAV) under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of 17 December 2010 relating to undertakings for collective investment as amended from time to time (the "2010 Law"), having its registered office in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, registered with the Registrar of Companies of Luxembourg ("RCS") under the number B 124.994, incorporated by a notarial deed on 22 February 2007, published in the Memorial, Recueil C, number 436 of 23 March 2007 (the "Fund").

The meeting is chaired by Mrs Flora GIBERT, employee, residing in Luxembourg.

The chairwoman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs Mylène BASSO, employee, residing in Luxembourg.

The chairwoman declared and requested the notary to record that:

I.- The present meeting had been convened for the 30 July 2012 at which date however the quorum required by law was not achieved, as it appears from the deed of the notary, on the 30 July 2012.

II.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairwoman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be annexed to this document, to be filed with the registration authorities.

III.- As it appears from the attendance list, out of three millions five hundred six thousand eight hundred forty five coma six hundred ninety one (3.506.845,691) shares outstanding, one (1) general partner share and sixty three thousand seven hundred sixteen coma four hundred fifty four (63.716,454) limited partner shares are present or duly represented at the present extraordinary general meeting. There being no quorum required for this reconvened meeting, the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

IV.- That the present second meeting has been duly convened by notices containing the agenda and published:

- in the Memorial number 1976 of August 9th, 2012 and number 2074 of August 22nd, 2012.

- in the Luxembourg newspaper "Wort" of the 11th and 25th of August 2012 and "Jeudi" of the 9th and 22nd of August 2012, as it appears from the copies presented to the meeting.

IV.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Acknowledgement and acceptance of the transfer of the registered office of the Company from:

(i) 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg; to

(ii) 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and subsequent amendment of article 2 of the articles of incorporation.

2.- Acknowledgement and acceptance of the change of the Independent Auditor from KPMG Audit to Ernst and Young Luxembourg.

After having approved the foregoing, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to transfer the registered office of the Company from 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, Grand Duchy of Luxembourg; to 2, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and to change consequently the first sentence of article 2 of the articles of incorporation, as follows:

Art. 2. Registered Office. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

Second resolution

The meeting decides to accept the resignation of KPMG Audit as Independant Auditor and to appoint Ernst and Young Luxembourg, with registered office at L-5365 Munsbach, 7 rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activités Syrdall 2, R.C.S. Luxembourg B 47.771, as new Independant Auditor.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 1,500.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with us, the notary, the present original deed.

Signé: F. Gibert, M. Basso, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 7 septembre 2012. Relation: LAC/2012/41687. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): I. Thill.

Référence de publication: 2012162032/66.

(120213651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Madas Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 122.728.

L'an deux mille douze, le cinq décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de «MADAS FINANCE S.A.», R.C.S. Luxembourg Numéro B 122.728 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître André SCHWACHTGEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 décembre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 195 du 16 février 2007.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michaël ZIANVENI, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne PETIT, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond THILL, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les trois cent vingt (320) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation, la société LISOLUX S.A.R.L., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, y compris ceux de réaliser les opérations prévues à l'article 145 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Zianveni, C. Petit, R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 7 décembre 2012. LAC/2012/58419. Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Référence de publication: 2012161851/49.

(120213802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Consilia De Enrico Seccomandi et Fils, Société en Commandite simple.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 74.469.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20.12.2012.

Pour: CONSILIA DE ENRICO SECCOMANDI ET FILS

Société en commandite simple

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Ana-Paula Duarte

Référence de publication: 2012167655/15.

(120221151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2012.